

Rapports, décrets et autres documents déposés sur le bureau:—Suite

Réseau des chemins de fer nationaux du Canada:

Rapport des vérificateurs au Parlement concernant les comptes de, pour l'année terminée le 31 décembre 1976, 542.

Responsabilité nucléaire. Loi sur la:

Accord de réassurance, le 1^{er} octobre 1976, 56.

Ressources en eau du Canada. Loi sur les:

Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1977, 847.

Ressources minérales:

Au large des provinces maritimes—

Protocole d'entente touchant l'exploitation et la gestion des, et communiqué conjoint, 1^{er} février 1977, 189.

(*Imprimés en appendice à ces Journaux, pages 193-97*)

Rétablissement agricole des Prairies. Loi sur le:

Rapport sur le rétablissement agricole des Prairies et travaux connexes pour l'année financière close le 31 mars 1976, 668.

Revenu national. Ministère du:

Convention relative à l'impôt entre le Canada et les États-Unis, document concernant l'Accord aux termes de la, 702.

Rapport concernant les douanes, l'accise et l'impôt sur le revenu pour l'année financière close le 31 mars 1976, 71, 847.

Revue économique, mai 1977.

Document intitulé, 549.

Roosevelt Campobello. Commission du parc international de:

Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1975, 73.

Santé nationale et du Bien-être social. Ministère de la:

Environnement, Comité mixte des contaminants—rapport du groupe d'étude sur le mirex, 632.

Comité consultatif national des agent immunisants sur—

Programme de vaccination antigrippale, 1976-77—

Déclaration révisée, 26 octobre 1976, 60.

Déclaration, 1^{er} février 1977, 322.

Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1976, 180.

(*Voir aussi: Régime de pensions du Canada*)

Seaway International Bridge Corporation Ltd.:

Rapport pour l'année financière close le 31 décembre 1975, 28.

Sciences et de la Technologie. Ministère d'État des:

Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1976, 189.

Secrétaire d'État du Canada:

Documents intitulés—

«Un choix national—Les langues officielles du Canada», 682-83.

«Législation sur l'accès aux documents du gouvernement», 730.

Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1976, 61.